



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ MÉDIATION ET RÈGLEMENT DES CONFLITS

CARTE D'IDENTITÉ

> Domaine : Droit, Économie, Gestion
> [En formation continue](#)

> 1 année
📍 La Rochelle

CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/contact/?contact=32>

CONTACT

Site Droit, Science Politique et Management
45 rue Francois de Vaux De Foletier
17024 La Rochelle cedex 1
Téléphone : +33 (0)5 46 45 85 20
Web : <https://droit-management.univ-larochelle.fr>
Courriel : contact_droit@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ Cette formation permet de renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiations conventionnelles et judiciaires ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

À l'issue de la formation, vous saurez :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- Vous approprier la conduite du processus de médiation et les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître la place du droit, de l'éthique et de l'équité dans la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.



Caroline Asfar-Cazenave

✓ ADMISSION

> Votre profil

PUBLIC :

Le Diplôme d'Université « Médiation et règlement des conflits » est réservé aux candidats relevant de la formation continue issus de tous les horizons culturels, du secteur public ou du secteur privé, et conseillé à celles et ceux qui ont un projet personnel ou professionnel de médiation :

Avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, géomètres-experts, huissiers de justice, experts judiciaires, chefs d'entreprise et managers, professionnels du monde de la santé et des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

PRÉ-REQUIS :

- Diplômés BAC+3 disposant d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation, ou bien
 - 10 années d'expérience professionnelle dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.
- Chaque candidat doit pouvoir justifier d'un projet personnel ou professionnel en lien avec la médiation et le règlement amiable des conflits.

> Comment candidater ?

- [Candidature en ligne](#)
- Sélection des dossiers par une commission pédagogique
- Si avis favorable, se rapprocher du Pôle Formation continue pour le montage administratif et financier (coordonnées indiquées sur le dossier)

📄 PROGRAMME

Durée de la formation : 150 heures + 60 heures d'auto-formation et de rédaction de mémoire.

Les enseignements sont répartis sur 2 jours par mois en moyenne pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle et formation.

Module 1 : « Comprendre et analyser » (49 h)

- 1 - Les fondamentaux de la communication
- 2 - La dynamique du conflit
- 3 - Phénoménologie de la médiation

Module 2 : « Apprendre et pratiquer » (63 h)

- 1 - Le droit des modes amiables de résolution des différends
- 2 - Le processus pratique de la médiation
- 3 - Éthique, équité et déontologie en médiation
- 4 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit

Module 3 : « Se perfectionner et maîtriser » (35 h)

- 1 - Pratique intensive de la médiation
- 2 - La Communication Non Violente

Module 4 : « Mémoire et soutenance » (60 heures d'auto-formation et de rédaction de mémoire)

> Interaction avec le monde professionnel

80% des enseignements sont assurés par des professionnels de la médiation.

Les professionnels sont fortement impliqués dans la formation, la commission de sélection, la commission pédagogique et le conseil de perfectionnement.

📍 ET APRÈS

> Secteurs d'activité

- Administration publique, science politique
- Droit, justice

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 7 février 2023 09h35min